

## **Rapport du Président**

Séance publique  
du vendredi 20 octobre 2023  
**N° CD-2023-3-5-1**  
**N° applicatif 6663**

### **5<sup>ème</sup> Commission**

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

### **Service instructeur**

Direction du pilotage stratégique et de la performance

## **OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DU GRAND EST RELATIVES A LA GESTION DU MULHOUSE OLYMPIC NATATION**

Résumé : Synthèse des observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes du Grand Est (CRC) à l'issue de l'examen de la gestion du Mulhouse Olympic Natation.

L'examen de la Chambre régionale des Comptes Grand Est (CRC) a porté sur la gestion du Mulhouse Olympic Natation pour les exercices 2015 et suivants.

### **Pour mémoire**

A l'époque du contrôle réalisé par la CRC, le club avait des liens étroits avec une SàRL « MON Club », émanation du club. Cette société avait pour objet social l'exploitation de bâtiments à vocation sportive et les activités commerciales en lien avec l'activité du club. Cette SàRL a, depuis, été dissoute.

Notre collectivité a versé 24 K€ par an au Mulhouse Olympic natation, sur un total de subventions perçues par l'association auprès d'autres financeurs variant de 720 à 691 K€ entre 2015 et 2020 et 231 K€ en 2021.

### **Résumé des observations**

- Tenir les assemblées générales dans les règles requises pour la clôture des exercices comptables.
- Mettre fin, pour des raisons fiscales et en raison de l'absence de dispositions statutaires le prévoyant, aux fonctions de Directeur Général.
- Publier chaque année, dans le cadre du rapport financier, la rémunération des 3 plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés et avantages en nature.
- Mentionner, dans les comptes annexes de l'association, les contributions volontaires de chacune des parties ou expliquer le non recours à la méthode de référence.

- Réviser, dans les meilleurs délais, les statuts de l'association.
- Rationaliser l'attribution et l'usage de cartes bancaires et en clarifier les règles.
- A la faveur de la reprise des activités de la SàRL MON Club, revoir toute l'organisation comptable.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir me donner acte de la présente communication.